

AVIS DE CHANGEMENT IMPORTANT

ARTICLE 85(1) DE LA LOI SUR LES VLAEURS MOBILIÈRES (COLOMBIE-BRITANNIQUE)

ARTICLE 146(1) DE LA LOI SUR LES VLAEURS MOBILIÈRES (ALBERTA)

ARTICLE 75(2) DE LA LOI SUR LES VLAEURS MOBILIÈRES (ONTARIO)

ARTICLE 73 DE LA LOI SUR LES VLAEURS MOBILIÈRES (QUÉBEC)

1. Émetteur assujetti

CO₂ Solution inc. (« CO₂ Solution » ou la « Compagnie »)

Le siège social de CO₂ Solution est situé au 2300, rue Jean-Perrin, Québec, Québec, G2C 1T9.

2. Date du changement important

Le 1^{er} novembre 2005

3. Communiqué de presse

Un communiqué de presse a été émis le 1^{er} novembre 2005 sur le fils de presse CNW Telbec. Une copie du communiqué de presse est jointe aux présentes en Annexe A.

4. Résumé du changement important

Le 1^{er} novembre 2005, CO₂ Solution annonce les démissions de madame Andrée-Lise Méthot et de monsieur Jean Lamarre à titre de membres du conseil d'administration.

5. Description complète du changement important

SVP, voir le communiqué de presse ci-joint à l'annexe A.

6. Recours aux dispositions légales portant sur la confidentialité

Sans objet

7. Information omise

Sans objet

8. Haut dirigeant

Pour de plus amples renseignements, veuillez vous adresser à monsieur Ghislain Théberge, président et chef de la direction au (418) 842-3456.

9. Déclaration du haut dirigeant

Le texte qui précède divulgue avec exactitude le changement important dont il est question aux présentes.

Daté du 1^e jour de novembre 2005.

CO₂ Solution inc.

par : (signé) Ghislain Théberge

Monsieur Ghislain Théberge

Président et chef de la direction



2300, rue Jean-Perrin
Québec (Québec)
G2C 1T9

☎ (418) 842-3456
1 877 884-3456
☎ (418) 842-1732

www.co2solution.com

Annexe « A »

Communiqué de presse

Pour diffusion immédiate

Symbole boursier : CST

Actions en circulation : 26 530 779

CO₂ Solution : modifications au conseil d'administration

Québec, le 1^{er} novembre 2005 – Madame Andrée-Lise Méthot, présidente du Fonds d'investissement en développement durable (FIDD), siégera dorénavant au nouveau comité du développement durable de CO₂ Solution. Elle quitte, en date du 1^{er} novembre 2005, le conseil d'administration dont elle était membre depuis que le FIDD avait investi dans l'entreprise en mars 2004.

Lors de cet investissement, CO₂ Solution s'était engagée à introduire l'approche « cycle de vie ». Cette dernière tient compte de la dimension environnementale du procédé à partir des intrants jusqu'à l'élimination finale du produit fini. CO₂ Solution a déjà mis en marche cette approche avec l'aide des experts du FIDD et d'un consultant stagiaire ayant déjà travaillé à son implantation chez Rolls-Royce. Le FIDD a également donné une formation à l'ensemble des employés de CO₂ Solution.

Dans ce contexte, un comité de développement durable a été créé, auquel participeront différentes directions de l'entreprise, le président du conseil d'administration et madame Méthot.

Monsieur Jean Lamarre, qui était membre du conseil d'administration depuis le 12 janvier 2005, quitte, en date du 1^{er} novembre 2005, pour des raisons de disponibilité étant donné les activités de ses entreprises et son métier de consultant.

Le président du conseil, monsieur Réjean Blais, tient à remercier madame Méthot et monsieur Lamarre pour leur travail et leur implication dans le succès de l'entreprise. Les postes seront éventuellement comblés en fonction du plan stratégique de l'entreprise et de ses différents partenariats.

La Bourse de croissance TSX n'assume aucune responsabilité quant à la pertinence ou à l'exactitude du présent communiqué de presse.

- 30 -

Renseignements :

Nathalie Morissette ou Alain Vézina
The Street IR
Tél. : (514) 940-6474

Source : Pour plus d'information concernant CO₂ Solution : www.co2solution.com

Ghislain Théberge	Annik C. Brosseau
Président et chef de la direction	Directrice - Affaires corporatives et projets spéciaux
Tél. : (418) 842-3456	Tél. : (418) 842-3456 p. 206

Respect
Créativité
Qualité